

## Compte-rendu du conseil d'école du Lundi 27 février 2017

### Etaient présents :

**Inspection éducation nationale :** Excusée : Mme PARBAILE

Absent : DDEN : Mr Fritz

**Municipalité :** Mr Josse

Excusés : Mr Quintard, Mr Nicolas

ATSEM maternelle : Mmes Kozik, Hercé

ATSEM Excusées : Mmes Pereira, Garrigou

### **Enseignants Elémentaire :**

Monsieur Fortant (CE1), Mmes Bernaud (CP), Le Doaré (CE1/CE2), Boullard (CE2/CM2),

Leblanc (CM1), Bodénant (CP/CM2)

Excusée : Me Durand (1/ décharge de direction CE1)

### **Enseignants Maternelle :**

Mmes Catinot (PS), Mimouni Moinard (MS/GS), Badoux (PS/GS), Sinquin (MS/GS)

Enseignante excusée : Mme Fouillet (PS)

**Parents : Titulaires élém :** Mmes Stupnicki, Khalfa, Durand

Excusées : Mmes Poisson, Raulin

**Parents : Titulaires maternelle :** Mmes Lagache, Frelin, Chartier,

Excusé : Mr Millet

1) Désignation du secrétaire de séance : Mr Fortant, Mme Catinot

2) Nouveau livret scolaire unique en élémentaire : LSU

Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège évoluent à compter de la rentrée scolaire 2016 pour ne plus former qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire. Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée "livret scolaire unique du CP à la troisième".

En cours de scolarité à l'école et au collège, le livret scolaire d'un élève regroupe :

- les bilans de fin des cycles précédents
- en première année d'un cycle, les bilans périodiques du cycle précédent ;
- les bilans périodiques du cycle en cours ;
- les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN).

Les bilans périodiques, qui remplacent dorénavant les précédents livrets des écoles et les bulletins trimestriels des collèges renseignent sur :

- **les acquis, les progrès et difficultés éventuelles de l'élève**, globalement et, de façon détaillée, dans les différents domaines d'enseignement, pour lesquels on précise les **principaux éléments du programme travaillés** et un **positionnement de l'élève au regard des objectifs d'apprentissage fixés pour la période** :
- à l'école : un positionnement de l'élève au regard des objectifs d'apprentissage est indiqué sous la forme « non atteints », « partiellement atteints », « atteints » ou « dépassés ».

Ce livret connaît encore quelques imperfections. Des mises à jour de l'application sont faites régulièrement. A terme il sera possible aux familles de consulter le livret de leur enfant par voie informatisée. L'école a fait le choix de remplir les livrets semestriellement. Le 1<sup>er</sup> livret a été transmis sous forme papier avant les vacances d'hiver. Le second le sera fin juin. Les nouveaux livrets précisent davantage les réussites des élèves mais soulignent également en appréciation générale les domaines qui devront être retravaillés par l'élève. Les parents ont également connaissance du parcours d'aides mises en place durant la scolarité de l'enfant/ PPRE, PAP, PAI... Les parents qui souhaitent des informations sur le livret de leur enfant peuvent rencontrer l'enseignant mais ils ne peuvent en aucun cas faire pression sur un enseignant pour en modifier le contenu en cas de désaccord.

### Nouveau Carnet de suivi en maternelle

« A l'école maternelle comme dans les étapes ultérieures de la scolarité, l'évaluation permet des ajustements qui encourageront chaque enfant à s'engager et progresser dans les apprentissages, des étayages qui renforceront les premiers acquis et des situations suffisamment ambitieuses qui susciteront l'envie d'apprendre encore d'avantage.

L'évaluation positive est une évaluation conduite avec bienveillance, qui souligne les petites réussites, les progrès, petits ou grands, les essais, qui participent de la motivation de l'enfant, en lui signifiant, ainsi qu'à ses parents.

Les indicateurs de progrès proposés dans ce nouveau carnet de suivi ont été définis en référence aux compétences attendues en fin d'école maternelle dans chaque apprentissage. Ces « observables » peuvent être envisagés comme des « balises » qui jalonnent le parcours scolaire des enfants afin de rendre leurs progressions lisibles. Volontairement, ils ne sont pas rangés par année ; selon l'âge des enfants, l'enseignant prélève dans ces propositions établies pour toute la durée du cycle 1 les éléments significatifs. Ils ne sont pas non plus « hiérarchisés », ni dans le temps, ni en matière de complexité même si chaque liste dessine plutôt une succession ordonnée. » (Eduscol)

Ce carnet de suivi des apprentissages est transmis aux parents à chaque semestre

Cette année, vue la complexité de la mise en place, il sera remis directement aux parents le samedi 11 mars lors de petits rendez-vous individuels avec les enseignantes.

Pour la fin de l'année, ne seront reçues que les familles des enfants que les enseignantes souhaitent rencontrer.

**3) Carte scolaire:** Prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire

**En élémentaire. Les effectifs sont en baisse. Le seuil de blocage est de 135 élèves et le seuil de fermeture est de 132.**

**Suite au sondage effectué les prévisions actuelles des effectifs sont les suivantes :**

CP : 29 - CE1 : 27 ou 28 - CE2: 28 ou 29 - CM1 :26- CM2 : 26 Total : 136 ou 138

Ces effectifs peuvent encore évoluer à la baisse comme à la hausse d'ici la fin de l'année en fonction, des départs et des arrivées non programmés.

**En maternelle, pour une école de 4 classes**

Seuil de blocage est à 93

Seuil de fermeture est à 91

A ce jour, en prévisionnel, nous aurons 26 petits (nombre des naissances déclarées en mairie), 34 moyens et 32 grands soit un effectif total de 92 enfants. **Nous sommes donc en « retrait différé » aussi appelé blocage.** Si cet effectif est maintenu, il y aura comptage à la rentrée...et une année de sursis à 4 classes, si nous descendons à 90, ce sera un retrait définitif et la fermeture de la quatrième classe.

C'est pour cela que Mme Catinot demande aux familles d'**effectuer rapidement les inscriptions** pour les futurs petits et les nouveaux arrivants sur les autres niveaux, afin de pouvoir avoir une prévision des effectifs au plus près de la réalité. Si des changements sont à prévoir au sein des familles (déménagement.....), il faut nous avertir rapidement.

Les répartitions dans les classes ne pourront être envisagées que lorsque nous aurons plus d'éléments.

**4) Les projets pour l'année**

Activités pédagogiques liées au projet d'école :

**En élémentaire**

**Travail sur les écrits.** En lien avec la Bibliothèque et le projet de la maison des écrivains en résidence à Vert le Grand un travail d'écriture sera mené auprès des élèves de CE2/CM2 et CM1 avec Benoit Richter. Avec les élèves il inventera des formes simples qui permettent d'écrire des instants de vie. (Style du poème Autodaté). Ce travail d'écriture poétique sera complété par la création d'un livre.

Les classes de CE1/CE2 et CM2 de madame Bodénant élaboreront des écrits qui seront mis en musique sous la forme d'un mini Opéra. La restitution de ce travail se fera en bibliothèque les samedis 25 mars et 10 juin

à 18h. L'école remercie madame Roques pour les animations culturelles programmées à la bibliothèque en associant les élèves de l'école.

**Créer un lien intergénérationnel avec les personnes âgées par des actions pédagogiques et culturelles en développant des compétences civiques et morales.**

Une première rencontre intergénérationnelle avec les locataires de la maison de retraite proche de l'école et les élèves de la classe de CE1 s'est déroulée le vendredi 16 décembre.

Des lectures de contes ont été effectuées par les personnes âgées et les enfants de l'école qui ont pu découvrir les locaux de la Marpa. Les enfants ont offert des cartes de vœux et des cadeaux aux personnes âgées très contentes d'avoir pu échanger sur des souvenirs de leur enfance.

Une seconde rencontre avec les locataires de la Marpa aura lieu en mai juin à l'occasion d'un projet de fresque murale que des élèves de cycle 3 feront avec l'artiste Andy Cassayre.

**a. Organisation de la liaison maternelle élémentaire**

Les classes de madame Catinot PS et de monsieur Fortant Ce1 ont commencé leurs premières rencontres sur le projet volume d'un décor marin.

**b. Parcours d'éducation artistique et culturelle : Pour les CP et CE1 :**

Les classes de CP et CE1 ont démarré leur projet pédagogique en théâtre avec l'intervenant Léo Martin du conservatoire du val d'Essonne de Ballancourt. Le projet se déroulera jusqu'au 6 juin à raison d'une séance de 45 minutes chaque semaine. Les enfants apprennent à exprimer par la parole et le corps des émotions. Il est prévu une petite restitution de ce travail en fin de parcours. Les enseignants sont satisfaits du travail réalisé avec l'intervenant.

**c. Activités sportives.**

Mercredi 29/03 sortie triathlon pour les CM1 et CM2

Mercredi 19/04 sortie roller pour les CP, CE1 et CE2. Ces deux sorties hors temps scolaire facultatives ont été programmées en assemblée générale de l'association sportive en début d'année.

Nous rappelons que l'association permet la participation des classes à des rencontres organisées par l'USEP. Madame Khalfa, présidente de l'Académie sportive de la Croix Boissée, fait un appel aux parents afin de prendre des engagements au sein de l'association pour éviter qu'elle ne disparaisse dans les années à venir.

Les enseignants remercient les présidents des clubs de judo et de tennis pour les projets qui ont pu être mis en œuvre avec l'école. Cela permet aux enseignants d'aborder les différents champs d'apprentissages de leur programmation en EPS.

D'ici la fin de l'année scolaire auront lieu les rencontres Tennis et orientation pour les CP et CE1 des classes de Mr Fortant et de Me Bernaud, les rencontres athlétisme pour tous.

Les rencontres d'athlétisme se feront aux dates suivantes : CP+CP/CM2 le 19 juin, CE1 + CE1/CE2 le 22 juin, CE2/CM2 + CM1 le 29 juin (dernière date à confirmer)

**d. Inscriptions collège :** Début des opérations AFFELNET : Dossier d'entrée en 6<sup>ème</sup> très prochainement. Les parents sont invités à suivre scrupuleusement les informations transmises et le calendrier.

**e.** Les interventions de la BDPJ ont eu lieu dans les différentes classes sauf au CP. Ces actions de préventions ont pour principal objectif d'éduquer les enfants aux valeurs morales et civiques et de les prévenir de certains comportements à risques qu'ils pourraient rencontrer dans leur environnement quotidien. L'école reste attachée à ces actions de prévention menées en collaboration avec les gendarmes. Le 16 mars tous les CM2 recevront la formation aux gestes de premiers secours par les professionnels du SAMU du centre hospitalier sud Francilien. Le 26 et 27 avril les élèves de CM1 et CM2 passeront les épreuves pratiques en prévention routière.

**En maternelle :**

**a) Le langage pour penser et communiquer**

Grâce à un travail sur les différents continents et pays du monde, les classes, à chaque période, ont visité un continent, un pays ou une ville au travers des cultures, des paysages, des animaux, des spécialités culinaires, des lectures. Ces moments de langage développent l'acquisition de vocabulaire spécifique et le développement de la communication.

**b) Améliorer les comportements des enfants au sein de l'école**

Il y a toujours un gros travail à faire pour améliorer chez les enfants le respect d'autrui, du matériel ainsi que faire preuve de civisme et de coopération. L'installation des tableaux de comportements généralisée à toutes les classes fonctionne plutôt très bien.

**c) Préparation du carnaval**

Les enseignants maternelle et élémentaire, atsem et même un jeune retraité ont réalisé la structure du futur bonhomme carnaval. L'équipe enseignante remercie particulièrement Monsieur Garrigou qui a beaucoup œuvré dans cette réalisation. Les enfants pourront ainsi par petits groupes venir peindre la structure.

**d) Activités sportives**

Les enfants des 4 classes pourront cette année encore bénéficier d'une période d'initiation aux jeux d'opposition grâce à l'intervention de Monsieur Huet. Nous remercions la mairie d'avoir cette année de nouveau pris en charge les frais de cet intervenant. Néanmoins, dans le cadre des nouveaux programmes, à l'avenir, seuls les enfants de GS pourront bénéficier de cette intervention. Les enfants de MS et GS feront un cycle roller sur la période 5 de l'année.

Le lundi 13 mars et le mardi 14 mars, les classes de Mme Badoux, Mimouni et Catinot feront une rencontre de gymnastique avec leurs classes.

Le jeudi 14 mai Mmes Siquin et Catinot se rendront au stade Bobin pour une rencontre d'athlétisme.

Le lundi 19 juin, Mmes Badoux, Mimouni et Siquin participeront à la sortie « La forêt des Contes » à Fontenay les Briis.

Pour ces sorties, les enseignantes feront appel à des parents accompagnateurs.

Mme Khalfa rappelle que cette année encore la réunion du bureau de l'Association Sportive des écoles n'a réussi à fédérer que 3 parents pour les 2 écoles. Si l'association ne réussit pas à réunir un secrétaire, un trésorier et un président lors des prochaines rentrées scolaires, l'association ne pourra perdurer et les écoles, donc les enfants ne pourront plus adhérer à l'USEP et participer aux rencontres sportives.

**5) Fréquentation scolaire, absences et retards**

Depuis quelques années l'école assiste à une certaine augmentation des demandes d'absences pour des convenances personnelles. Absences pour des vacances anticipées, absences pour des raisons familiales, absences pour rendez-vous médicaux, absences parfois sans aucune justification. Il est rappelé que l'école se doit de signaler les absences de plus de 4 demi-journées consécutives à l'inspection de circonscription. Si l'école accepte une tolérance pour les rendez-vous médicaux de dernière minute elle **ne peut cautionner les absences pour des convenances personnelles** comme un départ en vacances sur le temps scolaire. Toutes ces absences sont nuisibles à la continuité des apprentissages pour les enfants et mettent les enseignants en difficultés dans leur quotidien.

En cas d'absence prévisible, les personnes responsables de l'enfant informent préalablement les Directeurs d'école. Dans le cas contraire, elles en font connaître au plus tôt le motif aux Directeurs.

**En maternelle**, il est demandé d'honorer son engagement pris en inscrivant les enfants et de veiller à son assiduité en classe, comme le prévoit le règlement départemental ainsi que le règlement intérieur de l'école.

**Article 4 Fréquentation et assiduité**

« L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement par la famille d'une fréquentation assidue, conforme aux calendriers et horaires de l'école. Toute absence d'un élève inscrit doit être justifiée et consignée dans le registre d'appel. A défaut d'une fréquentation assidue, l'élève

**pourra être rayé de la liste des inscrits, après avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription, par le directeur de l'école qui aura, préalablement à sa décision, réuni l'équipe éducative prévue à l'article » D321-16 du Code de l'Education.**

Il est rappelé aux familles qu'il faut respecter les horaires d'entrée à l'école. On note de la part de certaines familles des retards répétés. Dans l'intérêt des enfants et du bon fonctionnement de la classe les enfants doivent arriver à l'heure.

**6) Classe de découverte.** Les classes de CP, CE1 et CP/CM2 se rendront à St Pierre de Quiberon dans le Morbihan pour la période du dimanche 14 mai au mardi 23 mai. 64 enfants sur 72 concernés participeront à ce séjour. 8 enfants resteront et seront répartis durant la période dans les autres classes. (4 enfants de CP, 2 de CE1 et 2 de CM2). Le séjour organisé par Côté Découvertes dont le siège est à Fontainebleau a été présenté aux familles au cours d'une réunion le 12 janvier. Les enseignants regrettent que tous les enfants ne fassent pas partie de ce voyage. **Le désistement de 8 enfants aurait dû engendrer un surcoût pour les autres familles. Pour éviter cette augmentation de prix l'école a pris la décision de retirer un animateur sur le séjour. 6 animateurs sont toujours compris dans ce projet, ce qui reste largement dans les normes de sécurité.** Depuis que l'école organise des classes de découverte c'est la première fois que les enseignants ont eu autant de difficultés à obtenir le retour des dossiers transmis aux familles. D'autre-part certaines interrogations et réflexions font penser à un manque de confiance dans le corps enseignant. C'est pour ces raisons que l'équipe enseignante en place a décidé avec regret de ne plus reconduire ces projets de classe de découverte pour les années à venir. Le bénévolat qui a caractérisé les enseignants de l'école depuis de nombreuses années prendra fin cette année. Les enseignants remercient la municipalité de son soutien pour tous les séjours qui ont été organisés depuis de très nombreuses années. Ils remercient également tous les parents qui leur ont fait confiance et leur ont témoigné leur reconnaissance.

**7) Festivités : Carnaval**

Le carnaval se déroulera le samedi 22 avril 2017. Le parcours est similaire au carnaval 2015. Les documents ont été transmis en mairie. L'organisation du défilé dans les rues de Vert le Grand nécessite l'approbation de la municipalité. La présence de la police municipale et des pompiers a été demandée. La manifestation se terminera par un apéritif avec préparations salées ou sucrées dans la cour de l'école maternelle.

Nous ferons appel aux familles pour nous apporter des douceurs salées et nous demandons à la municipalité, comme les autres années de bien vouloir prendre en charge les boissons. Les informations concernant le déroulement de cette matinée seront transmises via les cahiers de liaison des enfants.

**8) Sécurité et PPMS**

Depuis la rentrée un exercice d'alerte incendie a été réalisé ainsi que le 1<sup>er</sup> exercice PPMS avec risque attentat. Un exercice de confinement a également eu lieu. Les enfants sont préparés à l'avance à ces exercices. Il est à noter que le signal d'alerte a été modifié pour le confinement et l'exercice d'alerte intrusion.

Le sifflet est devenu le signal d'alerte pour le confinement. Suite à l'exercice il s'est avéré peu efficace car peu perceptible quand les portes des classes sont fermées. Il conviendra de revoir avec la mairie les différents systèmes d'alerte.

**9) Dates du prochain conseil d'école : lundi 19 juin 2017 à 18h30**

**Présidents de séance :** Me Catinot  
Directrice de la maternelle

Mr Fortant  
Directeur de l'élémentaire

**Secrétaires de séance :** Me Catinot et Mr Fortant

Compte-rendu soumis à la relecture des parents d'élèves : Mme Frelin et Mme Durand